

## COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL DE COMMUNAUTE du 11 septembre 2015

Le Conseil de Communauté s'est réuni le vendredi 11 septembre 2015 à 18h00, en session ordinaire.

### Étaient présents :

Mme PERRON, M. TAGOT (Boismorand), Mme HENRY, M. MARQUET (Coullons), M. BOULEAU, Mme CADIER, Mme CONSTANTIN, M. CORNEE, Mme FLANDRY, M. FAGART, M. HIDAS, M. LAURENT, Mme PEDRO, Mme PEREIRA, Mme QUAIX, M. RAVOYARD, M. TINDILLERE (Gien), Mme MEUNIER (Le Moulinet sur Solin), M. RIGAL (Les Choux), M. DARMOIS (Nevoy), M. CHABOREL, Mme LEROY (Poilly-lez-Gien), Mme LOSKOFF (Langesse), M. CHAUVETTE, Mme FLEURY (St Brisson sur Loire), Mme GABORET, M. PUGNY (St Gondon), M. HENRY et Mme MENEAU (St Martin sur Ocre).

### Étaient absents et ayant donné pouvoir :

M. BOUCHER à M. MARQUET, M. PICHERY à Mme HENRY, M. CAMMAL à M. BOULEAU, Mme E SILVA à Mme CADIER, M. TUISAT à M. FAGART, M. BONGIBAUT à M. RIGAL, Mme LE HARDY à M. DARMOIS, Mme PELOILLE à Mme GABORET, M. PRIEUR à M. CHABOREL, Mme ROBBIO à Mme LEROY.

### Étaient absents excusés :

Mme DE METZ, Mme COUTANT et M. GREUIN.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président ouvre la séance à 18H05.  
Stéphanie FLANDRY est désignée secrétaire de séance.  
Le procès-verbal de la séance du 26 juin 2015 est approuvé à l'unanimité.

---

### 1. Avis sur le projet de SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) arrêté le 30 juin 2015 par le Syndicat Mixte du Pays Giennesois (S.M.P.G)

Rapporteur : Monsieur Michel Henry

Le S.M.P.G a pris la compétence pour l'élaboration, la gestion et le suivi d'un Schéma de Cohérence Territoriale à l'échelle du Pays en 2010.

La commission Urbanisme/S.I.G s'est réunie le 27 août 2015 afin d'examiner le projet de SCOT. L'exposé synthétique des documents qui composent le SCoT : Diagnostic, Etat Initial de l'Environnement, Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D) et le Document d'Orientation et d'Objectifs (D.O.O.) ont permis d'émettre un avis favorable au projet de SCoT à l'unanimité de ses membres.

Aujourd'hui, la phase d'élaboration se termine, et le Pays Giennesois, conformément au Code de l'urbanisme, soumet le projet de SCoT qu'il a arrêté le 30 juin 2015 par délibération de son assemblée à la Communauté de Communes Giennesoises. La C.D.C.G. a trois mois à compter de la transmission du projet de SCoT pour rendre son avis. Passé ce délai (le 9 octobre 2015), l'avis sera réputé favorable.

Le Conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

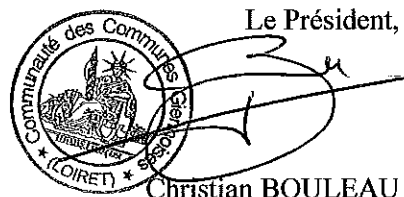
- **REND un avis favorable** au projet de SCoT arrêté par le S.M.P.G le 30 juin 2015,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cet avis.

Le Président informe des huit décisions prises en vertu de la délégation donnée par l'Assemblée depuis la dernière réunion du Conseil.

|            |    |  |
|------------|----|--|
| 11/09/2015 | 28 | <i>Le 09/07/2015 lancement du marché pour la fourniture de carburant</i>   |
| 11/09/2015 | 29 | <i>Le 12/06/2015 lancement de la consultation du marché pour l'élaboration d'agendas d'accessibilité programmés</i>                                    |
| 11/09/2015 | 30 | <i>Le 31/07/2015 lancement du marché d'étude préalable à l'élaboration de 3 PLUi</i>   |
| 11/09/2015 | 31 | <i>Le 27/08/2015 lancement du marché de la réalisation de prestations d'architecte conseil pour les opérations façade</i>                              |
| 11/09/2015 | 32 | <i>Le 31/08/2015 lancement du marché de transport des boues sous forme liquide des stations d'épuration</i>  |
| 11/09/2015 | 33 | <i>Attribution le 01/09/2015 du marché de contrôle, fourniture et maintenance d'extincteurs (Marché à bons de commande mini 3 000 € maxi 40 000 €)</i> |
| 11/09/2015 | 34 | <i>Le 28/07/15 établissement d'un bail commercial de 9 ans à l'Eurl Cordeiro, ZAC de la Bosserie Nord à Gien</i>                                       |
| 11/09/2015 | 35 | <i>Le 28/07/15 gratuité du premier mois du bail commercial à l'Eurl Cordeiro, ZAC de la Bosserie Nord à Gien, soit du 1er au 31 août 2015.</i>         |

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 18h30

Certifié affiché le : 17 SEP. 2015

Le Président,  
  
Christian BOULEAU

